

rationalisation dans la gestion des entreprises,
recherche de coopération avec les expéditeurs et les grossistes destinataires,
services rendus aux clients détaillants facilitant leur évolution,
orientation vers des regroupements horizontaux et verticaux,
recherche de solutions interprofessionnelles.

Il devra rester, de par sa position, la cheville ouvrière, entre la production et le détail.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

Si, d'après les divers exposés, le système de distribution et son évolution au cours des vingt dernières années, s'est révélé sensiblement le même dans les pays considérés, il s'avère que d'après les débats qui ont suivi pratiquement et non plus théoriquement, il existe de nombreuses différences dans la réalité.

Les échanges de vues entre les congressistes ont montré combien étaient importantes de telles rencontres, car elles apportent des idées et des ouvertures nouvelles sur des problèmes spécifiques qui ne sont souvent qu'effleurés par suite de la tâche quotidienne complexe et ardue du commerce de gros.

Comme tout congrès, celui-ci s'est terminé par des résolutions, dont, plus particulièrement, la nécessité d'actions à entreprendre immédiatement par l'Union européenne, après examen approfondi des rapports, et des observations et recommandations recueillis.

Il a été reconnu par tous le rôle primordial du commerce de gros en fruits qui paraît difficilement remplaçable lorsqu'il s'exerce avec dynamisme, compétence et efficacité. Cependant, les exigences de la distribution finale, les efforts accomplis à la production pour une meilleure organisation et une certaine spécialisation rendent nécessaire :

- un perfectionnement constant par une meilleure gestion notamment dans l'organisation comptable,
- une formation permanente par le recyclage pour les Chefs d'Entreprise et les Cadres,
- une technicité constamment améliorée afin de rendre les services nécessaires aussi bien à la production qu'au détail.

La restructuration du commerce de gros en fruits et légumes apparaît nécessaire. Compte tenu des aspects sociaux et économiques de ce problème, il devrait être traité par les autorités gouvernementales communautaires et internationales au même titre que la restructuration de la production.

Une politique interprofessionnelle devrait être définie et mise en place au stade national, communautaire et international. Les bases de cette politique sont l'information, la concertation, le renforcement de la qualité.

En dernier lieu, pour permettre au commerce de gros des fruits et légumes de jouer pleinement son rôle, et pour éliminer toutes distorsions de concurrence, il apparaît que la neutralité la plus stricte doit être exigée des autorités gouvernementales ou internationales :

- une égalité fiscale : pour une même fonction, mêmes charges, mêmes devoirs,
- une politique financière dénuée de toute préférence.

R.M. CADILLAT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLAM

Le Comité de Liaison de l'Agrumiculture méditerranéenne a tenu son assemblée générale du 11 au 13 octobre dernier, sous la présidence de M. DE MIGUEL.

Les différentes commissions : agro-technique, études économiques, finances, industrie, propagande, se sont réunies pour approuver les comptes rendus des réunions précédentes, les conclusions tirées du 8ème CIAM, leurs programmes d'action, le renouvellement de leur présidence.

La Commission des études économiques, après avoir étudié le rapport de Roger WITRANT, son secrétaire général, sur la situation 1970/71 et l'évolution de la consommation des principaux pays importateurs, a procédé à l'estimation des exportations de la prochaine campagne 1971/72. Les résultats en sont donnés dans les tableaux pages suivantes.

Les travaux entrepris par l'O.C.D.E. sur les normes de qualité et la normalisation des emballages furent ensuite évoqués. M. DENISE remit à chacun des membres la brochure réalisée sur la normalisation internationale des agrumes, Norme n° 7 Agrumes (réf. CEE AGRI/WP.1/EUR/STAN. 18) et sur le texte interprétatif. Il s'agit d'une brochure avec planches en couleur que tout producteur, importateur, commerçant en agrumes devrait posséder. Il exposa le problème de la normalisation des emballages perdus pour agrumes, en relation avec les progrès des techniques de manutention et de transport (conteneurs, palettes). Il indiqua la recherche entreprise pour la définition des qualités gustatives.

Le programme d'action fut alors examiné et discuté.

D'après les prévisions, la campagne 1971/72 serait en augmentation de 7 p. cent sur la campagne précédente, ce qui pose un problème, non seulement du point de vue quantitatif, mais aussi d'ordre financier.

Ceci démontre la nécessité d'une maîtrise des quantités et de la qualité des fruits sur les prix qui, par rapport au passé, ont subi une érosion du fait de l'augmentation des charges diverses (salaires, transport, transit) incombant à l'interprofession.

Le développement de la consommation nationale des pays producteurs et des tonnages allant à la transformation, la notion de valeur en fonction de l'élément qualitatif, de la sélection et de la rentabilité ont été recommandés.

de distribution, son importance diminuera du fait de la restructuration du commerce de détail alimentaire.

ÉVOLUTION DE LA DISTRIBUTION DES FRUITS ET LÉGUMES ET RÔLE DU COMMERCE DE GROS AU ROYAUME-UNI, 1950-1975.

D'après le Professeur KIRK, le marché britannique est caractérisé par l'importance des importations, 70 p. cent des fruits et 30 p. cent des légumes, par la vente à la commission qui domine, et par le fait que la majorité de la production nationale va directement des lieux de production aux marchés urbains.

Il indiqua l'évolution des goûts des consommateurs vers les fruits et légumes transformés qui représentent un tiers des achats et dont les prix baissent. Ceux-ci font également une consommation accrue de légumes plus fins et de certains fruits (pêches, poires, pamplemousses). Ils ont une préférence marquée pour des produits préemballés, uniformes, bien présentés et de qualité supérieure. Les achats dans les magasins à succursales multiples ont augmenté : ce sont des sortes de chaînes, supermarchés alimentaires, coopératives de détail, spécialistes en fruits et légumes, détaillants plurivalents.

La place des détaillants indépendants est toujours importante, 75-80 p. cent, mais on constate un déclin du commerce de détail spécialisé en fruits et légumes.

Au stade de la production, la vente par contrat aux industries de transformation devient de plus en plus fréquente. Sous la pression des acheteurs, il y a une amélioration de la qualité et de la présentation.

Au stade grossiste, là aussi on constate la diminution du nombre des grossistes et le regroupement en filiales de firmes prépondérantes. Les grossistes de marché tiennent encore les deux tiers des affaires en fruits et légumes, mais une part croissante des marchandises traitées ne passe plus par les marchés de gros. Les grossistes à service complet (livraisons à domicile) ont un rôle notable, ainsi que ceux agissant comme agents ou partenaires de producteurs ou d'acheteurs. Les Fruit Boards ont une influence sur la position du commerce de gros.

Pour l'avenir, le Professeur KIRK prévoit la substitution des produits transformés aux frais, le développement des magasins à succursales multiples, l'amélioration de la qualité, et pense qu'il y aura une légère augmentation de l'achat direct du consommateur au producteur.

Au cours de ce tour d'horizon sur les années à venir, il évoqua les effets de l'entrée de la Grande Bretagne dans le Marché Commun sur la structure du commerce de gros. Il pense que l'aide des organisations professionnelles sera utile et nécessaire (formation de personnel, études de marchés, promotion, vente, comptabilité centralisée, uniformisation des contrats).

ÉVOLUTION DANS LA DISTRIBUTION DES FRUITS ET LÉGUMES ET RÔLE DU COMMERCE DE GROS EN ITALIE.

Au niveau des modifications structurelles, le Professeur GALIZZI fit ressortir les points suivants :

- diminution de la consommation des fruits et légumes,
- travail de la ménagère à l'extérieur,
- concentration de la demande sur le plan du détail (supermarchés, hypermarchés),
- nouvelles formes de coopération dans le commerce de détail indépendant,
- développement des marchés dans les régions de production (concentration de l'offre, coopération croissante entre les producteurs)
- déclin et limitation de l'importance des marchés de gros.

Il pense que le commerce de gros italien doit s'orienter vers de nouvelles activités rentables : la concentration de la demande au niveau du commerce de détail et l'offre dans les régions de production exigent de nouveaux services. Ce commerce devra à la fois se diversifier et se spécialiser, élargir la gamme de ses produits et de ses services, tel le préemballage.

En conclusion, l'évolution des fonctions du commerce de gros en Italie en est encore au stade initial, et le retard mis à s'adapter affaiblit sa position.

ÉVOLUTION DU COMMERCE DE GROS EN FRANCE DURANT LES VINGT DERNIÈRES ANNÉES.

L'exposé dont il va être rendu compte ci-dessous fut préparé par M. BRES, mais il fut présenté par M. VIGNAUX, Directeur des Études économiques du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes.

Si, en France, pendant les vingt dernières années, la population a augmenté de 20 p. cent, la consommation a quintuplé. Celle-ci a été modifiée comme dans les autres pays mais surtout du fait de l'augmentation croissante de l'urbanisation.

Le problème français, depuis cinq ans, réside dans un déséquilibre entre l'offre et la demande. Il est aussi caractérisé par l'importance de la fonction d'expéditeur, ce qui est normal pour un pays gros producteur dont les efforts sont dirigés sur l'exportation.

Le commerce de détail se transforme par une déspecialisation croissante de ses activités, par une augmentation des surfaces de vente et une progression du libre service. Le développement des circuits hors marché et du commerce intégré est à noter également.

Comme les autres consommateurs européens, le consommateur français a de plus en plus le souci de la qualité et de la présentation, et s'oriente vers les produits de substitution. Dans l'avenir, la demande se stabilisera et se diversifiera.

Le commerce de gros, grâce à sa compétence et à sa spécialisation, jouera un rôle de régularisation des circuits, mais il devra envisager de nouvelles formes :

restructuration pour arriver à une importance permettant de rentabiliser les équipements,

	Prévisions Exportations en 1971/72 en 000 tonnes	Réalisations 1970/71 en 000 tonnes	Comparaison des Prévisions et de la réalisation en p. cent
BLONDES COMMUNES dont	114	110	+ 3,6
Espagne	10		
Grèce	30		
Italie	25		
Liban	45		
Turquie	4		
MALTAISES (Tunisie)	30	21	+ 42,8
MORO-TAROCCOS (Italie)	52	45	+ 15,5
SANGUINELLOS dont	90	77	+ 16,8
Algérie	3		
Espagne	20		
Italie	53		
Maroc	14		
AUTRES SANGUINES dont	269	227	+ 18,5
Algérie	46		
Espagne	145		
Grèce	5		
Maroc	73		
VERNAS dont	73	31**	+ 135,4
Espagne	60		
Maroc	13		
OVALES dont	42	42	
Liban	40		
Italie	2		
VALENCIA LATES dont	646	611	+ 5,7
Algérie	17		
Chypre	95		
Egypte	40		
Espagne	25		
Gaza	50		
Israël	180		
Maroc	237		
Tunisie	2		

** - conséquences du gel.

Il fut donné un compte-rendu de l'activité de la consommation permanente auprès de la C.E.E., dont les membres travaillent en parfaite cohésion. Parmi les problèmes qui lui sont impartis, l'un des principaux consiste à étudier toutes recommandations à faire pour éviter, dans la mesure du possible, les crises. Deux autres problèmes sont encore en suspens, la valeur de l'unité de compte par rapport aux monnaies flottantes et le régime des valeurs appliquées dans le groupe des petits fruits.

Il a été déclaré de première importance de faire adopter par les pays membres des mesures que la Commission approuva à l'unanimité, mais qu'elle ne peut, conformément aux règles du CIAM, exprimer que sous forme de vœux. Ces mesures sont les suivantes :

1 - Prendre volontairement, dans l'intérêt général, des dispositions préventives, dites d'alerte, qui porteraient sur les points ci-dessous :

- critères de maturité, pourcentages minimum de jus, rapport extrait sec/acidité,
- limitation des calibres extrêmes selon les variétés, pouvant porter aussi bien sur les plus petits que sur les plus gros fruits,
- sélection de catégories, pour certaines variétés considérées de moindre valeur commerciale à l'exportation, telles les satumas ou cer-blondes, en vue de les orienter vers d'autres utilisations. D'ailleurs, l'Espagne a déjà pris officiellement des décisions pour la limitation de calibres inférieurs des fruits (clémentines, satumas, navel, blondes communes) destinés à l'exportation, ainsi que pour un contrôle très strict de la maturité, surtout en début de saison.

Il a été arrêté, en outre, que pour ces mesures préventives, dont les délégations auront à informer leurs gouvernements, une réunion aura lieu avant le début de campagne (fin octobre-début novembre au plus tard) pour connaître de façon formelle les décisions prises pour les exportations des divers pays producteurs à destination des pays importateurs de la seule Europe occidentale.

2 - Etudier des mesures curatives en cas de crise, mesures plus graves qu'il faut prévoir d'avance, et non lorsque la crise arrive. Aussi est-il recommandé qu'un contact étroit et permanent soit maintenu avec la Direction générale de l'Agriculture à Bruxelles d'une part, qu'une vigilance toute spéciale et constante soit apportée pour le respect des qualités gustatives et de maturité des fruits exportés en début de saison, d'autre part.

3 - Etudier la possibilité d'une expérience de propagande générique à réaliser dans un pays consommateur déterminé pour 1972/73, soit dans un pays scandinave, soit en Grande-Bretagne, ce afin de mieux connaître les possibilités de développement de la consommation et les desiderata des consommateurs en fonction de la motivation, pour avoir, par extrapolation, une idée plus précise de la consommation future des agrumes.

Après une adhésion de principe de tous les pays producteurs représentés, il a été décidé d'une réunion à tenir début décembre 1971, afin que tous ceux qui, dans chaque pays, s'intéressent à l'industrie agrumicole aient été mis au courant des vœux du CLAM, et puissent étudier les points suivants de ce problème de propagande générique :

	Prévisions Exportations en 1971/72 en 000 tonnes	Réalisations 1970/71 en 000 tonnes	Comparaison des Prévisions et de la réalisation en p. cent
<i>Groupe des petits fruits</i>			
Total	507	503	+ 0,8
SATSUMA dont :	218	183	+ 19,1
Espagne	194		
Turquie	24		
CLÉMENTINES et MONRÉALS * dont	226	250	- 9,6
Algérie	34		
Chypre	1		
Espagne	85		
Israël	1		
Maroc	100		
Tunisie	4		
Turquie	1		
MANDARINES dont	46	42	+ 9,5
Algérie	3		
Espagne	15		
Grèce	4		
Italie	15		
Liban	5		
Turquie	2		
Tunisie	2		
WILKINGS dont	16	28	- 42,9
Espagne	1		
Maroc	15		
DIVERS	1		
<i>Oranges</i>			
Total	2.931	2.701	+ 8,5
NAVELINAS, NAVELS, NAVEL LATES dont	837	847	- 1,1
Algérie	32		
Egypte	25		
Espagne	577		
Grèce	55		
Israël	16		
Maroc	130		
Turquie	2		
SALUSTIANAS dont	83	58**	+ 40,6
Espagne	80		
Maroc	3		
SHAMOUTIS dont	619	559	+ 64,4
Chypre	35		
Egypte	35		
Israël	500		
Liban	40		
Turquie	9		
DIVERS BLONDES FINES dont	76	73	+ 4,1
Algérie	2		
Espagne	30		
Israël	4		
Maroc	40		

	Prévisions Exportations en 1971/72 en 000 tonnes	Réalisations 1970/71 en 000 tonnes	Comparaison des Prévisions et de la réalisation en p. cent
BLONDES COMMUNES dont	114	110	+ 3,6
Espagne	10		
Grèce	30		
Italie	25		
Liban	45		
Turquie	4		
MALTAISES (Tunisie)	30	21	+ 42,8
MORO-TAROCCOS (Italie)	52	45	+ 15,5
SANGUINELLOS dont	90	77	+ 16,8
Algérie	3		
Espagne	20		
Italie	53		
Maroc	14		
AUTRES SANGUINES dont	269	227	+ 18,5
Algérie	46		
Espagne	145		
Grèce	5		
Maroc	73		
VERNAS dont	73	31**	+ 135,4
Espagne	60		
Maroc	13		
OVALES dont	42	42	
Liban	40		
Italie	2		
VALENCIA LATES dont	646	611	+ 5,7
Algérie	17		
Chypre	95		
Egypte	40		
Espagne	25		
Gaza	50		
Israël	180		
Maroc	237		
Tunisie	2		

** - conséquences du gel.

Il fut donné un compte-rendu de l'activité de la consommation permanente auprès de la C.E.E., dont les membres travaillent en parfaite cohésion. Parmi les problèmes qui lui sont impartis, l'un des principaux consiste à étudier toutes recommandations à faire pour éviter, dans la mesure du possible, les crises. Deux autres problèmes sont encore en suspens, la valeur de l'unité de compte par rapport aux monnaies flottantes et le régime des valeurs appliquées dans le groupe des petits fruits.

Il a été déclaré de première importance de faire adopter par les pays membres des mesures que la Commission approuva à l'unanimité, mais qu'elle ne peut, conformément aux règles du CIAM, exprimer que sous forme de vœux. Ces mesures sont les suivantes :

1 - Prendre volontairement, dans l'intérêt général, des dispositions préventives, dites d'alerte, qui porteraient sur les points ci-dessous :

- critères de maturité, pourcentages minimum de jus, rapport extrait sec/acidité,
- limitation des calibres extrêmes selon les variétés, pouvant porter aussi bien sur les plus petits que sur les plus gros fruits,
- sélection de catégories, pour certaines variétés considérées de moindre valeur commerciale à l'exportation, telles les satsumas ou cer-blondes, en vue de les orienter vers d'autres utilisations. D'ailleurs, l'Espagne a déjà pris officiellement des décisions pour la limitation de calibres inférieurs des fruits (clémentines, satsumas, navel, blondes communes) destinés à l'exportation, ainsi que pour un contrôle très strict de la maturité, surtout en début de saison.

Il a été arrêté, en outre, que pour ces mesures préventives, dont les délégations auront à informer leurs gouvernements, une réunion aura lieu avant le début de campagne (fin octobre-début novembre au plus tard) pour connaître de façon formelle les décisions prises pour les exportations des divers pays producteurs à destination des pays importateurs de la seule Europe occidentale.

2 - Etudier des mesures curatives en cas de crise, mesures plus graves, qu'il faut prévoir d'avance, et non lorsque la crise arrive. Aussi est-il recommandé qu'un contact étroit et permanent soit maintenu avec la Direction générale de l'Agriculture à Bruxelles d'une part, qu'une vigilance toute spéciale et constante soit apportée pour le respect des qualités gustatives et de maturité des fruits exportés en début de saison, d'autre part.

3 - Etudier la possibilité d'une expérience de propagande générique à réaliser dans un pays consommateur déterminé pour 1972/73, soit dans un pays scandinave, soit en Grande-Bretagne, ce afin de mieux connaître les possibilités de développement de la consommation et les desiderata des consommateurs en fonction de la motivation, pour avoir, par extrapolation, une idée plus précise de la consommation future des agrumes.

Après une adhésion de principe de tous les pays producteurs représentés, il a été décidé d'une réunion à tenir début décembre 1971, afin que tous ceux qui, dans chaque pays, s'intéressent à l'industrie agrumicole aient été mis au courant des vœux du CLAM, et puissent étudier les points suivants de ce problème de propagande générique :

- choix du pays consommateur,
- mode de participation financière, soit au prorata des exportations à destination du pays choisi, soit au prorata des exportations totales vers l'Europe occidentale,
- limitation de la publicité spécifique dans ce pays,
- choix d'une société spécialisée dans de telles études, qui devra fixer le montant d'une propagande générique efficace, et conseiller éventuellement pour une propagande spécifique parallèle.

Cette propagande générique faite dans un petit pays permettra de mieux suivre les résultats pratiques d'une campagne d'un an, et dès la fin de celle-ci, les résultats et les observations en découlant seront discutés au sein de la commission pour tirer les enseignements de ce test afin d'orienter l'action de propagande du CLAM dans l'avenir.

Lors de la réunion plénière, après le rapport moral du président, l'exposé du secrétaire général, M. FERRERO, sur l'activité du CLAM, l'approbation des comptes-rendus des diverses commissions, l'assemblée élit à l'unanimité son nouveau président, M. ZAN RAPOPORT.

Les prévisions d'exportations, par pays, ont été, en milliers de tonnes :

	Prévisions 1971/72 en milliers tonnes	Réalisations 1970/71	
			augmentation sur 70/71
ORANGES, MANDARINES, CLÉMENTINES *			
Total	3.438	3.204	+ 7,3 %
Algérie	137	140	
Chypre	131	132	
Egypte *	100	90	
Espagne	1.242	1.143	
Gaza	50	44	
Grèce *	94	98	
Israël	701	666	
Italie	147	129	
Liban	130	132	
Maroc	626	582	
Tunisie	38	22	
Turquie	42	26	
CITRONS			
Total	589	471,0	+ 25 %
Algérie	1	0,7	
Chypre	25	24,9	
Espagne	55	33,1 au 13/6/71	
Grèce **	60	57,6 **	
Israël	24	22,8	
Italie	350	257,6 au 5/8/71	
Liban	45	45,0 au 30/7/71	
Maroc	1	1,1	
Tunisie	3	1,8	
Turquie	25	26,4	
POMÉLOS			
Total	304	301,2	+ 0,9 %
Algérie	1	0,8	
Chypre	45	44,2	
Espagne	3	1,4	
Israël	250	250,6	
Liban	2	2,3	
Maroc	1	0,5	
Turquie	2	1,4	

* - Il est intéressant de noter que dans les prévisions d'exportation du CLAM, la France (Corse) devrait apparaître pour 3.000 tonnes en 1971/72.

** - Estimations.

R.M. CADILLAT